

sa notice dans la *Biographie médicale* de Panckoucke, l'a jugé, ce nous semble, avec trop de sévérité. Barra était, si l'on veut, un apôtre servile des anciens, mais il avait une érudition peu commune, et nous pensons qu'il y a injustice à dire que son enthousiasme pour les doctrines de l'oracle de Cos ne lui ait dicté que de *misérables* productions. Nous devons à Barra les ouvrages suivants :

I. *L'Abus de l'Antimoine et de la Saignée démontré par la doctrine d'Hippocrate*. A Lyon, chez Christophe Fourmy, 1664, in-12 de 192 pages. — L'avis de l'auteur ne contient rien qui ait trait à sa personne; seulement, après avoir dit sur quels principes il se fondera, il ajoute : « Le raisonnement que tu trouveras dans cet ouvrage, outre les citations, est aussi tiré d'Hippocrate, et ceux qui verront deux traités en latin du *Vomissement* et de la *Saignée*, où je n'ai rien oublié de ce qui est dans cet auteur, en trouveront encore davantage pour satisfaire leur curiosité et pour en connoître l'abus... Je les ai mis en françois pour que le peuple l'entende. » Il semble, d'après ce passage, que l'auteur avait publié un ouvrage latin (qui a échappé à nos recherches), dont celui-ci ne serait qu'un abrégé.

II. *De Veris terminis partus humani libri tres, ex Hippocrate*, etc. Lugduni, sumpt. Christophori Fourmy, 1666, in-12. La dédicace aux avocats du barreau de Lyon est datée *Lugduni, ex museo meo, die 20 maii ann. 1666*. Parmi les pièces préliminaires, il s'en trouve deux que nous ne pouvons nous dispenser de consigner ici; la première est le sonnet suivant de Maître Vaginay le jeune, avocat ès-cours de Lyon, sur le livre de l'*Abus de l'antimoine et de la saignée*, et sur celui des *Termes de l'enfantement* :